



Comité Départemental D'Aéromodélisme 06
Siège Social : 06330 Roquefort-les-Pins



Destinataires : Clubs des Alpes Maritimes

COMMENT ET A QUI FORMULER VOS DEMANDES

1. **Avant tout** , réviser les statuts de votre association pour inclure les dispositions du décret 2002-488 du 9 Avril 2002 .
2. **Faire une demande de Numéro SIREN** en écrivant à :

INSEE / SIREN Bouches du Rhône
BP 1
13661 Marseille CEDEX 10

en joignant : Status du Club
Récépissé de déclaration à la préfecture
Extrait du journal officiel , de publication de l'association .

3. Demande d'agrément DDJS .

Adresse : DDJS Bureau 3000
Avenue Eugène Donadei
06706 Saint Laurent du Var CEDEX
Tel : 049319400
Internet : www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr/dd006

IMPERATIF : Prendre rendez vous avec ,

Monsieur Alain François 04.9319.40.46

4. **Subvention DDJS** : On ne sait pas encore qui s'en occupe cette année , la DDJS ou la COSA . (commission pour les simplifications administratives)

1,2 et 3 obligatoires .

5. Conseil Général des Alpes Maritimes .

Monsieur le Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes
Service des Sports
Route de Grenoble
BP 3007
6201 NICE CEDEX 3

Ecrire pour avoir le dossier AIDE DEPARTEMENTALE (Générale)

ou AIDE A L'INVESTISSEMENT

Tel : 049718600 demander le service des sports
1,2,3 obligatoires .

René Marchandau